

CIRCULAIRE D'INFORMATIONS

35^{èmes} CHAMPIONNATS NATIONAUX D'ATHLETISME EN SALLE
UGSEL
TRIATHLON BENJAMINS ET MINIMES



Stade Couvert Jesse OWENS

Parc des Sports – 2, chaussée de Ritterhude – 27100 VAL DE REUIL

LUNDI 3 Février 2020

Organisés par l'UGSEL Normandie

Fédération Sportive Educative de l'Enseignement Catholique

277, rue Saint-Jacques - 75240 PARIS cedex 05

Tél. 01 44 41 48 52 - Fax. 01 43 29 96 88

Crédit  Mutuel





RENSEIGNEMENTS GENERAUX

CHAMPIONNAT ATHLÉTISME EN SALLE BENJAMINS MINIMES

ACCUEIL ADMINISTRATIF (passage obligatoire)

Dans le grand hall d'entrée du stade couvert, le dimanche 2 février de 16h30 à 18h30 et le Lundi 3 février 2020 à partir de 7h15 et jusqu'à 8h15 dernier délai (si réalisé le dimanche soir).
L'accueil sportif sera à la suite de l'accueil administratif.

LIEUX de la COMPETITION et ACCES

Site de compétition :

Stade Couvert Jesse OWENS
Parc des Sports
2 chaussée de Ritterhude
27100 VAL DE REUIL

Accès :

Autoroute A 13 – sortie 19 – INCARVILLE/VAL DE REUIL, suivre VAL DE REUIL. Le stade se situe à côté du lycée Marc BLOCH
Voir plan joint

HEBERGEMENT

L'hébergement est à réserver par vos soins auprès des hôtels ou autres.
Une liste est disponible sur le site de l'UGSEL Nationale.

PARKING

Parking voitures et autocars situé à l'extérieur prévu pour accueillir 500 personnes.

RESTAURATION

La restauration se fera auprès de la buvette organisée dans le stade couvert sous forme de paniers pique-nique (1 sandwich poulet – 1 paquet de chips – 1 tomate – 1 barre de céréale – 1 bouteille d'eau)

Commande à adresser à l'UGSEL Normandie en utilisant le questionnaire de participation à retourner **pour le mercredi 29 janvier 2020 avant 12h00 par mail ET par voie postale pour votre règlement dernier délai le vendredi 31 janvier 2020.**

Attention l'organisation se réserve le droit d'annuler l'engagement si vous ne respectez pas les dates données.

PRIX DU PANIER-REPAS : 6,10 €. Tout repas commandé sera dû. En cas de désistement, aucun remboursement ne pourra être effectué.

DROITS D'ENGAGEMENT

12,00 € par participant (Athlètes et Jurys Jeunes Équipes)

QUESTIONNAIRE

A retourner à l'UGSEL NORMANDIE par retour de mail au plus tard pour le mercredi 29 janvier 2020 avant 12h00 et par voie postale avec le règlement le vendredi 31 janvier 2020.

Merci de joindre un chèque du montant total (droits d'engagement et restauration) à l'ordre de « UGSEL Normandie ».

UGSEL NORMANDIE, 535 boulevard de la Paix, 14200 Hérouville St Clair

Courriel : territoirenormandie@ugsel.net

NOTE IMPORTANTE

L'accès aux aires de pratiques se fait avec des chaussures propres et adaptées. Une deuxième paire de chaussures est nécessaire. Seules les pointes de 6 mm sont autorisées dans l'équipement pour l'entraînement et la compétition.

Il est interdit d'accéder aux gradins, vestiaires avec les chaussures à pointes.

Aucun accompagnateur ne sera autorisé à descendre sur la piste. Les spectateurs sont priés de rester dans les tribunes

Voir en annexe la charte de l'utilisateur du stade couvert Jesse OWENS

PRIMES KILOMETRIQUES

La prime kilométrique versée en 2020 pour la participation aux championnats nationaux est calculée sur la base de 0,020 € par kilomètre et par jeune déplacé depuis l'établissement jusqu'au lieu du championnat (trajet aller et retour ; référence dicoroute).

TEMPS PASTORAL

A l'ouverture du championnat, avant la photo de groupe.



RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES ET SPORTIFS

CHAMPIONNAT ATHLÉTISME EN SALLE BENJAMINS MINIMES

Pour toute question technique et sportive, contacter Geoffrey BRASSART, Responsable Technique des Compétitions : g-brassart@ugsel.org

REGLEMENTS

Se référer aux Règlements Généraux et Spécifiques 2016-2020 (saison 2019 - 2020) parus sur le site de l'UGSEL Nationale : www.ugsel.org

REPRESENTANTS DU BUREAU NATIONAL

Bruno DIMPRES, Romain LHEMERY et Cédric GUILLEMAN

REPRESENTANT DE LA COMMISSION NATIONALE DE L'ANIMATION SPORTIVE

Ludovic LEONARD

REPRESENTANTS DES SERVICES NATIONAUX DE L'ANIMATION SPORTIVE

Didier CATTART, Geoffrey BRASSART, Béatrice DEL FRARI et Patricia PETIT

CHARTRE ETHIQUE ET SPORTIVE

Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive (cf. page 7)

ORGANISATION DE LA COMPETITION

- Direction de Réunion : Alain GUENZI
- Responsable Technique et Directeur de la compétition : Geoffrey BRASSART
- Adjoint au Secrétaire Général en charge de l'Animation Sportive : Didier CATTART
- Responsables du Comité d'Organisation : Ludovic LEONARD
- Juge-Arbitre Général : André KERVEILLANT
- Juge-Arbitre Courses : Jacques-Yves LEGRAND
- Juge-Arbitre Sauts horizontaux : Anne Laure ESPERET – Nathalie POIRE
- Juge Arbitre Sauts verticaux : Eric POTIER – Arnaud PIGEON

- Juge-Arbitre lancers : Serge RIGOT – Erwan GUILLARD
- Juge-Arbitre des départs : Simon MONNET
- Responsable du suivi des JO Athlé : Guy MAUROUARD – Michel LAFONT (FFA)
- Chambre d'appel Courses /Concours : Brigitte PETOT – Jacques FIEVRE
- Speakers : Anthony RETIERE et Jordan STOURM
- Secrétariat : Geoffrey BRASSART, Béatrice DEL FRARI, Jean-Pierre CATHERINE, Jean-Louis FERLAT et Patricia PETIT

LA COMMISSION DES RECLAMATIONS ET LITIGES

[Cf. Règlements Généraux Article 28.3](#)

RECLAMATIONS ET PROCEDURES DISCIPLINAIRE

[Conformément au Titre V des Règlements Généraux :](#)

[Article 28 RESERVES ET RECLAMATIONS](#)

[Article 29 SANCTIONS ET INSTANCES DISCIPLINAIRES](#)

JURY

Les fonctions seront attribuées sur place.

La réunion du jury est prévue le **lundi 3 février 2020 à 8 h 00.**

JURY D'EQUIPES

Voir article 6 du règlement spécifique ATHLETISME EN SALLE

Chaque A.S qualifiée au titre du championnat par équipes devra présenter un professeur d'EPS apte à faire partie du jury ou une personne adulte diplômée FFA et titulaire d'une licence encadrement UGSEL.

Une A.S. ayant une ou plusieurs équipes qualifiées dans une même compétition devra présenter un « jeune officiel formé », licencié UGSEL. Son âge ne pourra être inférieur à la catégorie benjamin(e) 2ème année. Ce « jeune officiel » devra pouvoir justifier d'une formation et d'un comportement efficace au sein d'un jury de concours.

Le formulaire de confirmation et de participation au jury devra être complété au plus tard le **mercredi 29 janvier 2020, dernier délai. 1 formulaire à remplir par AS.**

Pour remplir le formulaire, cliquez sur le lien suivant : [FORMULAIRE JURYS EQUIPES](#)

LICENCES

Les licences matérialisées sont imprimables par l'enseignant EPS à partir d'UGSELNET. Chaque enseignant devra imprimer les licences de ses qualifiés avant de venir au championnat national. Il prendra soin d'y ajouter la photo et l'élève et de faire tamponner celle-ci par l'établissement ([Article 7 des RG](#))

Elles sont obligatoires et vérifiées à l'accueil.

Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions.

Rappel [Article 9 des RG](#) : La participation d'un établissement est soumise à la présence d'un encadrant licencié Ugsel, qu'il soit professeur d'EPS, personne participante à l'animation de l'association sportive ou accompagnateur ponctuel.

Comme pour les élèves, lors des championnats Ugsel, [la licence devra être présentée](#) sous forme matérialisée avec photo et tampon de l'établissement et fera office d'accréditation.

DOSSARDS

Les dossards seront remis aux responsables des établissements à l'accueil sur présentation du reçu certifiant le versement des droits d'engagement, **de la licence encadrant du responsable présent et des licences élèves.**

Les athlètes n'auront qu'un seul dossard pour l'ensemble du championnat.

Ce dossard devra être fixé lors des épreuves par 4 épingles.

USPORT

Il n'y a pas d'inscription à réaliser sur Usport. L'inscription sur Usport réalisée afin de participer aux compétitions qualificatives suffit.

Après la Commission de Qualification, qui se déroulera le **vendredi 24 janvier 2020**, les qualifiés, individuels et équipes, de chaque territoire seront remontés au niveau national par le Responsable Technique des Compétitions.

Les enseignants devront sur Usport :

- Supprimer les élèves qualifiés au Championnat National mais qui ne participeront pas.
- Modifier, si besoin, les participants par équipe.
- Les informations (épreuves-performances-points en référence à la table de cotations) des élèves ajoutés dans les équipes par les enseignants sur Usport devront être envoyées à g-brassart@ugsel.org. Celles-ci ne seront prises en compte que si elles sont réalisées dans l'année et devront donc être accompagnées du résultat officiel correspondant.

COMPOSITIONS D'EQUIPES

Il n'y a pas de formulaire sur les compositions d'équipes pour le championnat national à communiquer.

La composition des équipes devra être complétée/modifiée par les enseignants EPS sur USPORT **au plus tard 96 heures avant le début des championnats ; soit avant le jeudi 30 janvier 2020 à 10h00**. Après cette date, les modifications sur Usport seront fermées. Les modifications d'équipe ne seront ensuite acceptées par le directeur de réunion et/ou le représentant de l'UGSEL nationale que sur présentation d'un justificatif (certificat médical, convocation à un examen, cas de force majeure avec attestation du chef d'établissement).

Si cela invalide l'équipe, elles seront acceptées de droit.

Aucune modification ne sera prise en compte sur place hors du cadre des exceptions prévues par le règlement.

TRIATHLON MINIMES – CHOIX DES INTERVALLES AU 50m H

Voir article 14.3 du règlement spécifique ATHLETISME EN SALLE

En Minimes (filles et Garçons) les athlètes ont le choix entre deux courses de haies avec des intervalles différents. Le choix des intervalles devra être communiqué via le formulaire au plus tard le samedi 1^{er} février 2020, dernier délai.

1 formulaire à remplir par élève.

Pour remplir le formulaire, cliquez sur le lien suivant : [FORMULAIRE INTERVALLES 50m HAIES](#)

TENUE VESTIMENTAIRE

Une tenue sportive spécifique à l'activité est obligatoire.

Le port du maillot d'établissement est obligatoire. En cas d'absence de maillot d'établissement, un maillot neutre sera toléré. [Cf article 10 des RG.](#)

Les athlètes d'une même équipe doivent obligatoirement avoir un maillot identique.

TENUE DES ATHLETES

Pendant la participation aux épreuves et la remise des médailles, les « MAQUILLAGES et GRIMAGES » ne seront pas tolérés.

PODIUM

Tout athlète obtenant une récompense (trois premières places individuelles ou par équipes) devra être présent sur le podium obligatoirement avec le maillot de son établissement.

APPEL DES ATHLETES

Pour une meilleure gestion de la compétition :

- Pour tous les concours, les athlètes devront se présenter à la Chambre d'Appel Concours **30 minutes avant le début de l'épreuve.**
- Pour toutes les courses, les confirmations de participation se font à l'accueil sportif.

Il est rappelé qu'en cas de plusieurs épreuves à disputer simultanément, les courses priment sur les concours.

MARQUES

Seuls peuvent être utilisés en guise de marques les rubans adhésifs, à condition toutefois d'être enlevés dès que la compétition est terminée. Les bombes à peinture et les craies sont formellement interdites. Les trainings ne pourront pas être utilisés en guise de marques.

MATERIEL

A l'exception des perches, aucun engin personnel ne sera admis pendant la compétition sauf avis contraire du Juge Arbitre.

RELAIS D'AMBIANCE

A la fin du championnat par équipes, il sera organisé une course de relais par catégorie. Cette épreuve n'entrera pas dans le décompte des points mais fera l'objet d'une remise de récompenses.

Les inscriptions des relais d'établissements se feront sur place. Une fiche d'inscription sera remise à l'accueil et devra être remise au secrétariat au plus tard à 16h00 le jour de la compétition.





UGSEL

Fédération Sportive Éducative
de l'Enseignement Catholique

CHARTRE

ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



ÉDUIQUER ... TOUT UN SPORT !

UGSEL

FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05

TÉL. : 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org



PROGRAMME GENERAL

Nationaux de triathlon en salle Benjamins - Minimes

Stade Couvert Jesse OWENS - Val de Reuil

Le lundi 3 février 2020

| | | |
|-----------|--|---|
| 7H15 | Accueil et contrôle des licences (si non réalisés le dimanche entre 16h30 et 18h30) et Pointage du Jury Salle Jesse OWENS | |
| 8H00 | Réunion du jury | |
| 8H15 | Mise en place du jury et appel des 1ers concours | |
| 8H15 | Temps Pastoral et photo de groupe | |
| | COURSES | CONCOURS |
| 8H30 | | Hauteur MG - Perche BG/MG - Longueur MG - Triple Saut MG - Poids MF |
| 9H15 | 50 Haies BF 50 Haies BG | |
| 10H30 | 50 Haies MF (A) 50 Haies MF (B) 50 Haies MG (A) 50 Haies MG (B) | Hauteur BG - Longueur BG - Triple Saut BG - Poids BF |
| 12H à 13H | Temps de convivialité avec les enseignants et les membres du jury | |
| 12H30 | | Poids MG |
| 13H15 | 50m BG 50m BF | Hauteur MF - Perche BF/MF - Longueur MF - Triple Saut MF |
| 14H30 | | Poids BG |
| 15H15 | 50m MF 50m MG | |
| 15H30 | | Hauteur BF - Longueur BF - Triple Saut BF |
| 16H25 | 1000m MF 1000m MG 1000m BF 1000m BG | |
| 17H30 | Relais d'ambiance 4x1/2 tour MF Relais d'ambiance 4x1/2 tour MG Relais d'ambiance 4x1/2 tour BF Relais d'ambiance 4x1/2 tour BG | |
| 18H30 | Cérémonies protocolaires individuelles et par équipes | |
| 19h30 | Fin de la compétition | |

Course A MF : départ 1ère : 11,50m - intervalles haies 7,50 m - Nombre de Haies : 5

Course B MF : départ 1ère : 12,00m - intervalles haies 8,00 m - Nombre de Haies : 4

Course A MG : départ 1ère : 12,00m - intervalles haies 8,00 m - Nombre de Haies : 5

Course B MG : départ 1ère : 13,00m - intervalles haies 8,50 m - Nombre de Haies : 4